Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

2019 DEVE 187 Dénomination « allée Claude Mademba-Sy » attribuée à une allée du square Claude Nicolas Ledoux situé 2, place Denfert Rochereau (14e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il a été demandé qu'un hommage soit rendu au doyen des tirailleurs sénégalais Claude Mademba Sy en attribuant son nom à un espace vert parisien. La commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux, qui s'est réunie le 21 novembre 2019, a donné un avis favorable à ce projet.

Le site choisi pour cet hommage est une allée du square Claude Nicolas Ledoux. Le square, d'une superficie de 2 535 m², a été entièrement rénové en 2019 dans l'esprit du projet de Jean-Charles Adolphe Alphand. L'allée en question longe le nouveau musée de la Libération de Paris-musée du Général Leclerc, musée Jean Moulin sur environ 110 mètres. Elle est bordée de massifs arbustifs et de pelouses bombées agrémentées de corbeilles fleuries. L'ensemble vient former un petit jardin typique de l'époque haussmannienne.

Claude Mademba Sy est né le 11 décembre 1923 à Versailles (78), et est décédé le 8 avril 2014 à Briatexte (81). Au gré des affectations du père, Abdel Kader Mademba Sy, la famille vit à Madagascar, au Mali, au Sénégal, avant de revenir en France en 1931.

Claude est issu d'une famille de militaires. Son grand-père fut nommé officier « indigène » par Joseph Gallieni, alors gouverneur général du Soudan français (devenu Afrique occidentale française, puis Mali). Son père fut le premier chef de bataillon (commandant) noir de l'armée française, et trois de ses oncles furent tués pendant la Première Guerre mondiale en France.

Devenu pupille de la Nation à l'âge de 9 ans, après le décès de son père en 1932, Claude Mademba Sy vit avec sa mère à Tunis, où il étudie le droit, lorsque la guerre éclate. Dès 1943, il rejoint le régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad (RTST), une des premières unités à rallier la France libre.

Il devient sous-officier du prestigieux régiment de la 2e Division blindée du général Leclerc et débarque avec elle à Utah Beach en Normandie le 2 août 1944, puis le 25 août, entre dans Paris libéré sur son char dénommé « Pantagruel ». Il est le seul soldat noir de cette division.

Mais les combats sont loin d'être terminés. Il participe ensuite à la libération de Strasbourg et à la prise du nid d'aigle de Hitler à Berchtesgaden, près de Munich. Après le conflit, Claude Mademba Sy est décoré de la Croix de guerre 39-45 avec huit citations, dont trois à l'ordre de l'Armée, et intègre Saint-Cyr.

Après Saint-Cyr, Claude Mademba Sy part en Indochine où il est blessé, puis en Algérie où il sert comme capitaine au 6e régiment de parachutistes coloniaux (RPC). Il termine sa carrière comme commandant du 9e bataillon d'infanterie de marine (Bima).

En 1960, au moment de l'indépendance des anciennes colonies d'Afrique, il retourne au Sénégal pour former la jeune armée de son pays. Il entame ensuite une carrière d'ambassadeur du Sénégal dans plusieurs pays européens et africains ainsi qu'à l'ONU. Il sera élevé à la dignité de Grand officier de la Légion d'honneur en 2012.

Il est aussi l'inlassable défenseur du principe d'égalité pour les pensions militaires versées par la France aux anciens combattants africains, au sein du Conseil national pour la défense des anciens combattants de l'Union française, autrement dit des ex-colonies.

Ce dernier combat s'est révélé victorieux. En janvier 2011, l'État français a adopté la « décristallisation » complète des pensions civiles et militaires. Les versements aux anciens combattants issus des pays et territoires autrefois sous souveraineté française ont ainsi été alignés sur ceux des pensionnés français.

À sa retraite, le colonel Claude Mademba Sy s'était retiré à Briatexte dans le sud-ouest de la France. Fervent défenseur des anciens combattants africains dont il rappelait les actions héroïques et le rôle crucial, il était considéré comme l'une des dernières figures des tirailleurs sénégalais.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris